

DE LA RELATION – HOMME, LANGUE, SOCIÉTÉ ET ÉCRITURE – EN FRANCOPHONIE

Simplice Aimé KENGNI

Kengni21@gmail.com

André NIMASSALOUGA BIOFA

andersonguimetigu@gmail.com

Université de Yaoundé 1, Cameroun

***Abstract:** As the centre of influences in the relationship between man, society, and writing, language in its use in context is subject to many contingencies. Based on some of Mongo Beti's texts, this reflection targets the functioning of the French language in the Francophonie to demonstrate this. Looking at the centres of influence, it questions the rectangle: Man - Language - Society and Writing. And it defends the hypothesis of an undeniable link that would allow the different centres of influence to coexist.*

***Keywords:** language, contingency, society, writing, grammar.*

Introduction

La langue est le moyen d'expression de nos pensées, de nos goûts, de nos sentiments, de nos désirs, etc. De là, elle va s'avérer d'une importance capitale et d'une existence indispensable dans les rapports qui coiffent la vie de l'Homme vis-à-vis de ses semblables, mais aussi en société. La langue française, puisqu'il s'agit d'elle, s'inscrit dans ce sillage avec des effets plus aigus. Cette réflexion porte globalement, d'une part sur les rapports entre l'Homme, la société, et la langue française. Ceux-ci sont conçus comme des foyers d'influence. D'autre part, elle présente l'écriture comme l'épicentre des influences dans la mesure où elle s'inscrit comme matérialisation extériorisée des besoins de l'Homme, de la société et de leurs rapports.

Cependant, la réflexion sur les foyers d'influence nous amène à nous interroger sur les impacts de cette relation multipolaire qui implique lesdits foyers. Ainsi, dans quelle mesure la langue se situerait-elle entre autres facteurs comme le centre de la relation Homme – Langue – Société ? Au confluent de tous ces foyers, nous nous interrogeons sur la place de l'écriture. Par ailleurs, comment justifier la coexistence et la cohabitation des

différents foyers ? En effet, les différents foyers d'influence seraient indéniablement liés les uns des autres, pour permettre une existence à chacun. De ce fait, la langue, à travers l'écriture, se présenterait comme le facteur le plus déterminant dans la mesure où elle constitue un des maillons essentiels dans la structure de la société. Pour parvenir à démontrer les influences liées aux différents foyers, cette étude reposera sur les textes littéraires bien connus, ceux d'un classique africain de renom, en la personne de Mongo Beti dans quelques-uns de ses romans. Le corpus ainsi mis à contribution a été constitué manuellement à partir de quatre romans de ce grand classique.

1. Les différents foyers d'influence

D'entrée de jeu, soulignons que cette réflexion se fonde sur la théorie des influents qui, souligne Dassi (2013 : 108), « illustre et légitime la dynamique de la pensée, celle de la langue ainsi que celle de sa théorisation et/ou celle de son étude. » Trois entités s'entrechoquent. L'Homme, la société et la langue. Ces éléments entrent tous en interaction dès lors qu'un seul d'entre eux se met en branle. Il s'agit de comprendre qu'ils sont dotés d'une force d'interdépendance dans un univers peuplé d'humains, animés par l'instinct d'échanger, et dotés de faculté de langage qui permet à chacun d'apprendre, de s'adapter et de parler la langue du milieu.

1.1. Du triangle des influences Homme-société-langue

Les foyers d'influence réciproque qui résultent de ce triangle traduisent la grande dynamique de la langue. Ils s'influencent mutuellement, mais la langue se situe au centre des influences comme nous le verrons plus tard.

En effet, les rapports entre l'homme et la société sont des rapports de cause à effet. L'homme est la cause de la société, laquelle est l'effet de l'homme. Car ce sont les hommes pris individuellement, qui forment la société. Autrement, ce sont les divers horizons culturels, linguistiques et religieux qui se mettent en accord pour composer la société dans laquelle, au même moment, ses composantes sont uniques, parce qu'elles ont fusionné, au même moment, elles sont distinctes, parce que chacune conserve ses particularités et son identité. Les rapports entre l'homme et la société sont déterminés par les individualismes des hommes pris distinctement et confinés sous un code de conduite commun. La société est régie par des lois, règles et règlements qui encadrent la vie en société. Les influences entre l'homme et la société s'opèrent au niveau de la fusion des agissements pour une vie harmonieuse. La société et ses lois conditionnent cependant l'homme d'un côté, et de l'autre, la désobéissance, l'ignorance et l'orgueil de l'homme influent sur la société avec des incessants conflits qui en découlent.

L'intervention de la langue est un catalyseur dans l'expression des cultures d'une société. D'Antoine Meillet (1914) à Saussure (1916), la langue est reconnue comme un fait social tel que le conçut Emile Durkheim. La langue a un caractère social. Celui-ci est, et cela est valable pour toutes les langues, la caractéristique fondamentale et essentielle de la langue. Avant de nous étendre sur les impacts de la langue française sur la société, nous voulons préalablement exposer ici la galaxie des rapports entre la langue et la société.

1.1.1. La relation langue-société

De toute évidence, la langue et la société sont liées. Cependant, cette liaison est loin d'être une relation conflictuelle, mais plutôt une relation étroite, bilatérale d'intérêt

réciproque. Il n'y a point de langue si la société n'existe pas, de même, il n'y a pas de société sans la langue. Ce serait un corps sans âme, une société sans langue, et comme le dit si bien Goethe, l'âme d'un peuple vit dans sa langue. Cela signifie que la langue est inhérente à la société et c'est cette inséparabilité qui nous amène à comprendre la position d'André Jacquot (1980 : 313) qui insiste sur deux caractéristiques inséparables entre la langue et la société à savoir que, s'il n'y a pas de langue sans société, il n'y a pas non plus de société sans cet outil de communication. Entre l'homme et la société, se positionne la langue. C'est elle qui transmet à l'homme les conduites sociales à tenir, et c'est également elle qui dévoile l'identité de l'homme. Elle ne subit pas les effets de l'homme individuellement, mais au contraire, elle « s'impose à lui dans la masse parlante de tous ceux qui parlent la même langue que lui » (Wald, 2012 : 104). En réalité, la langue a pour substrat la collectivité qui la parle et non pas un individu. L'homme exprime ses expériences et pensées comme il le souhaite et c'est la langue qui lui fournit le matériau nécessaire et approprié. Les extraits ci-dessous en sont une preuve de la langue comme moyen d'expression des expériences et des pensées de l'homme.

1a. Ces imbéciles disent qu'ils sont trop vieux pour retourner à l'école. T.S.T.A 81.22

2a. Le grand chef voulait que nous n'attirions pas l'attention des foules ; mais tel que c'est parti, nous aurons bien du mal. T.S.T.A.125.8.

3a. Eddie fut très longtemps jeune chômeur et presque clochard à Paris où il était allé comme tout le monde alors, c'est-à-dire sans raison, juste pour voir si, ainsi qu'affirmait une goulante de l'époque qui faisait rage même dans les villages de brousse, Paris rimait bien avec Paris. T.S.T.A. 42. 21

4a. En fait, on aurait pu dire qu'il s'était évanoui comme l'homme qui lui avait annoncé au début de l'affaire qu'il y avait un cadavre dans son appartement. T.S.T.A. 107. 2

Ces illustrations, et chacune selon son sens, apportent à suffisance la preuve que la langue est la voie indispensable via laquelle l'Homme dégage toutes ses pensées. Elle sert de moyen pour extérioriser ce que l'on a conçu. C'est dans cette logique qu'en 1a et 2a, le narrateur rend compte de ce que les imbéciles, d'une part et le chef d'autre part, pensent. En 3a et 4a, la langue donne à l'homme la possibilité de rendre compte de ses observations. Cela dit que la langue propose un éventail de latitudes à l'homme pour s'exprimer. Cela revient à montrer que du point de vue théorique, l'homme désigne ce qu'il connaît et le lexique lui fournit le vocabulaire servant à délimiter cette connaissance du centre d'intérêt considéré. Etant alors qu'elle est extérieure aux individus, le rapport qui gouverne l'individu et la langue est un rapport coercitif vis-à-vis de l'homme, dans la mesure où la langue s'impose dans la vie de l'homme et de cette façon, ce dernier est enclin à subir l'influence de la langue qu'il se doit de parler selon les normes prescrites. A ce titre, Saussure (1916 : 31) dira de la langue qu'« elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu qui, à lui seul, ne peut ni la créer, ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté ». De ce qui précède, lorsque le narrateur dit :

5a. L'avocat a droit au champagne, cela va de soi, bien que je ne le connaisse pas, un avocat est toujours un avocat, mais la secrétaire ? B.B.N.B. 175. 29

Il est rassuré que les autres le comprennent parce que la langue de communication est celle partagée par les autres. C'est un objet de contrat social tel qu'il a été codifié et que les autres de la communauté la parlent ainsi.

Vis-à-vis de la société, on observe une relation de réciprocité dans les influences qui se libèrent et qui conditionnent la langue dans son milieu. D'une part, c'est la société qui crée la langue, la codifie, la façonne et l'adapte à son évolution. Les variations linguistiques ont des origines spécifiquement sociales. C'est un axe d'influence que la société exerce directement sur la langue, laquelle s'opère à plusieurs niveaux : la variation liée à la classe sociale. Il s'agit d'une variation endossée sur le lexique. En effet, l'appartenance d'un locuteur à une classe sociale ou à un certain corps de métier, reflète son rang social par un vocabulaire approprié, celui relatif au statut social et au métier. Tenez par exemple ces deux phrases extraites d'un roman de Mongo Beti et qui reflètent le niveau, le rang et la fonction sociale des locuteurs. Elles appartiennent respectivement à un médecin et à Dénis, un simple enfant de chœur :

6a. Je passerai sur le détail pour ne vous rapporter que l'effroi que m'a causé l'insuffisance des lits dont j'ai pu observer deux espèces. P C B. 319. 21¹

7a. Tu crois, toi, qu'après des semaines de liaison avec une femme, on peut la quitter sous prétexte qu'elle sent mauvais ? P C B. 282. 23.

Dans la première phrase, nous remarquons que le niveau de langue est élevé. Il y a usage des constructions et tournures soutenues, difficiles à prononcer pour les non-initiés à la langue. C'est le cas du segment « *pour ne vous rapporter que...* » ; une figure de style exprimant la bien séance à savoir l'euphémisme, par l'expression « *l'insuffisance des lits* ». Euphémisme parce que, selon le contexte de ce discours, une insuffisance ne peut causer l'effroi. C'est plutôt un manque criard, voire total qui peut causer un émoi. Pour respecter la bien séance et parce qu'il a en face de lui une personnalité religieuse, le médecin s'est donc servi, non seulement de cette figure de style, pour atténuer la gravité de la situation dans le dortoir des femmes de la sixa² en vue de ne pas mettre le R.P.S³ en minorité ; mais aussi, le vouvoiement, formule de respect et de politesse traduisant l'écart social entre les interlocuteurs. Un tel registre est le reflet d'une classe sociale élevée, aisée à laquelle appartiendrait le médecin.

Dans la deuxième phrase, le tutoiement « tu », l'emphase « tu crois, toi » et la carence du vocabulaire qui amène Dénis à s'exprimer sans aucune modestie : « elle sent mauvais », reflètent l'appartenance de ce locuteur à la basse classe sociale, mais aussi un niveau intellectuel bas. Ces variations sociales de la langue constituent ainsi l'influence de la société sur la langue. A cette variation linguistique liée à la classe sociale, s'ajoute la variation sémantique d'un mot engagée par un locuteur pour des raisons de convenance. La variation sémantique se rapporte au champ sémantique d'une notion, les sens que peut

¹ P C B. 319. 21. est une numérotation des références de la phrase, impliquant l'abréviation du nom du roman dans lequel la phrase a été extraite. Elle signifie donc *Pauvre Christ de Bomba*, p. 319, ligne N° 21.

² L'expression « sixa », telle qu'elle est employée par Mongo beti dans le *Pauvre Christ de Bomba*, désigne un système mis en place par les prêtres colons blancs, concernant seulement les jeunes femmes non mariées. L'objectif était de les éduquer et les préparer au mariage religieux. Elles étaient donc soumises aux travaux de l'église, et malheureusement elles subissent les affres des hommes chargés de les surveiller et les garder.

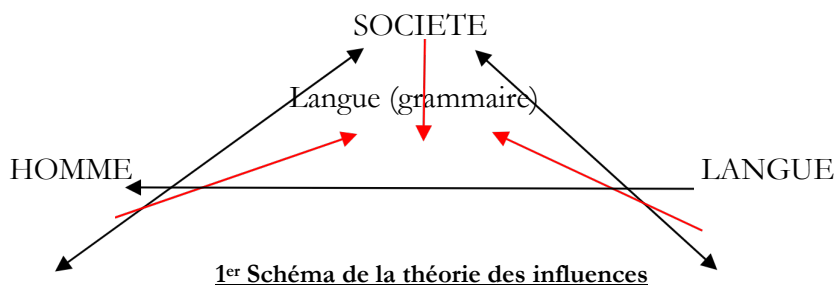
³ C'est l'abréviation de Révérend Père Supérieur, le prêtre-curé « blanc » en service dans le village de Dénis, l'enfant de chœur.

revêtir un même mot selon l'environnement du discours. C'est par exemple le cas du mot « lance » qui, selon qu'on parle de chasse ou de femme, peut avoir des sens différents : on parle alors de phénomènes d'homophonie, d'homographie, d'homonymie et même de polysémie. Ces influences sociales sur la langue se comprennent dès lors qu'on a rétabli les équilibres dans l'expression qui traduit la langue comme un fait social. Dans cette logique, Christian Puech et Annie Radzynski (1978 : 47) ont justifié la présence de l'adjectif social en ces termes : « social se dit de la langue dans la mesure où, ce sont les structures de la société qui provoquent de perpétuelles variations dans les langues, mais aussi des langues (...) ». Avec ces mots, nous retenons que la société a des effets sur la langue, dont les variations ne sont que les quelques-unes, parce qu'il y a aussi des phénomènes liés à l'appropriation de la langue par les locuteurs.

D'autre part, la langue en tant que fait social, influence considérablement la société, bien qu'elle résulte de celle-ci. Elle est le moyen par excellence des échanges entre humains. Si les hommes en communauté, agissent, prévoient et préviennent, cela n'est rendu possible que par la langue. Voilà pourquoi W. Doroszewski (1933 : 83) la cadre dans le moule des besoins sociaux, lorsqu'il la présente comme le moyen par lequel la société agit sur le monde qui l'entoure et conçoit de la même manière le même monde. La langue influence également la société de par les nombreux rôles qu'elle accomplit auprès de celle-ci. C'est à elle le pouvoir d'exprimer l'identité d'une communauté en transmettant ses connaissances et valeurs culturelles, en même temps qu'elle permet de connaître ladite communauté ; et constitue le principal et privilégié moyen de communication entre ses différents membres.

Ainsi, Claude Eric Owondo Zambio (2011 : 169) va la qualifier d'élément majeur de la cristallisation de la conscience collective. La langue influence profondément la société dont elle se trouve être le miroir. Elle reflète la structure sociale par la représentation de ses particularités et variations et se révèle être par excellence, l'indice des changements qui s'opèrent dans la société et dans cette expression privilégiée de la société appelée la culture. Elle est née et se développe au sein d'une société humaine, possède un pouvoir cohésif au-dessus des classes sociales qui font une communauté d'agrégat d'individus, et crée la possibilité de la production et de la subsistance collective. C'est dans l'optique identique qu'elle présente au sein d'une société qui change, une constance qui relie les activités toujours diversifiées. Elle est donc une identité collective à travers les diversités individuelles d'où sa double nature profondément paradoxale, à la fois immanente à la société, et transcendante à l'individu. Elle est porteuse des valeurs vitales dont Houis (1971 : 240) en a soulevé quelques-unes, à savoir la valeur patrimoniale. Elle tient sur la conservation d'expression, d'enseignement de la société qui vit par elle. Et la valeur de communication en fonction des besoins présents des individus. C'est le lieu de se rappeler de cette définition d'A. Martinet (1967) qui confirme la valeur communicative de la langue : « La langue est un instrument de communication selon lequel l'expression humaine s'analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique. »

Ce balisage de l'influence linguistique sur la société nous donne de voir la langue comme le carrefour des foyers d'influence, étant donné qu'elle s'impose à l'individu et qu'elle est l'expression de la vie de la communauté. La représentation ci-dessous, inspirée du schéma de la théorie des influences proposé par Dassi (2012) montre la position centrale de la langue en tant que carrefour des influences.



Sur ce schéma, les flèches indiquent le sens des influences. Entre Homme et société et société et langue, les influences sont réciproques, mais à des degrés différents. Entre l'homme et la langue, la relation d'influence se révèle de manière unilatérale. La grammaire entre en jeu comme nouvel élément parce qu'elle incarne la langue. En effet, parler une langue c'est faire la grammaire de cette langue. Elle se trouve donc être en cela, le carrefour des influences à travers sa grammaire. C'est elle qui s'impose à l'homme par ses normes, mais subit sa codification par la société. Tous ces éléments convergent donc vers la grammaire, et c'est ce qui explique le sens unilatéral des flèches en direction de la grammaire.

Avec ce balisage et ce schéma, nous convoquons la langue française, puisqu'il s'agit d'elle, en vue d'examiner son déploiement pour en ressortir ses relations en tant que langue, avec les autres foyers d'influence.

1.2. La langue française dans le triangle des influences

En tant que langue, le français occupe une place, et pas de moindre dans le triangle des influences. Nous verrons dans cette rubrique deux aspects essentiels du français à savoir, son statut et son degré d'implication dans le quotidien des locuteurs dits francophones. La langue française, pour ce qui est de l'Afrique, est un legs historique qui fut naturellement imposé, avant de prendre son envol sur plusieurs territoires, y compris ceux ne relevant ni de ses colonies, ni de ses tutelles. Dans la majorité des pays francophones d'Afrique ayant eu des liens historiques avec la France, la langue française leur fut d'une manière ou d'une autre, imposée avant qu'elle ne devienne une affaire d'amour ou de simple volonté. Tenez par exemple cet arrêté du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française (AOF) en 1924, repris par Jean-Martial Kouame Koia (2012 :6) :

« La langue française est la seule qui doit nous occuper et nous ayons à propager. Cette diffusion du français est une nécessité. Nos règlements et lois sont diffusés en français. C'est en français que les jugements des tribunaux sont rendus. L'indigène n'est admis à présenter ses requêtes qu'en français. Notre politique d'association l'appelle de plus en plus à siéger dans nos conseils et assemblées à condition qu'il sache parler français. »

Allant dans la même logique de l'imposition du français, cette déclaration se fit accompagner d'une circulaire dont la teneur suit : « Le français doit être imposé au plus grand nombre d'indigènes et servir de langue véhiculaire dans toute l'étendue de l'Ouest africain. » A la suite de ces discours relevant du contexte historique qui était d'actualité, la langue française va poursuivre son processus d'extension dans le monde par son adoption dans certaines organisations internationales d'envergure. Ce fut le cas des Nations-Unies, lors de la première session de son Assemblée Générale le 1^{er} février 1946 – précisons que

c'est au lendemain de la première guerre mondiale, après une bataille rude, qui aurait forcément concédé des territoires à la France — qui adopta la résolution N°2 portant approbation du règlement concernant les langues. Cette résolution stipule à son article 1^{er} que « Dans tous les organismes des Nations-Unies autres que la Cour Internationale de justice, le chinois, l'anglais, le français et l'espagnol sont les langues officielles. L'anglais et le français sont les langues de travail. » (2006 : 7).

1.2.1. Le statut du français en tant que facteur d'influence du français

Aujourd'hui, la langue française s'est tellement étendue qu'elle est parlée dans tous les cinq continents, selon le rapport 2018 de l'OIF dont nous verrons les statistiques plus tard. En effet, le français est une langue mondiale, internationale dont les enjeux et l'importance sont, on ne peut plus, cruciaux. Michaël Jean, alors récente Secrétaire générale de la francophonie, réaffirmait cette importance du français en ces termes : « Nous savons à quel point la langue française est résolument un puissant trait d'union pour agir solidairement et sur tous les fronts. Qu'elle est bien cette grande langue de coopération, d'affirmation, de socialisation, de concertation stratégique, d'action politique et de communication internationale. » OIF (2018 : 3). Le français demeure une langue, dans le monde, qui connaît plusieurs statuts en fonction de son enracinement. Pour certain, il est langue maternelle ou originaire (le cas de la France et des régions francophones limitrophes comme la Belgique Roumane et la Suisse normande) ; il en est de même pour certaines colonies (la Cote d'Ivoire) ou les locuteurs qui naissent, grandissent, travaillent et meurent sous le français. Il est pour d'autres, langue officielle et langue étrangère apprise pour des raisons de culture.

L'influence du français, c'est aussi ces chiffres par rapport à son évolution et sa place en présence des langues locales. Selon les récentes estimations de l'OIF (2018 : 3-7), 300 millions de personnes sont des locuteurs francophones. Le français est entre autre,

- Langue officielle dans 32 Etats et Gouvernements et dans la plupart des organisations internationales ;
- Langue d'enseignement dans 36 pays et territoires pour plus de 80 millions d'individus ;
- Langue étrangère apprise par 50 millions de personnes, langue des médias internationaux en l'occurrence, TV5 MONDE, BBC news, RFI, Euronews, la chinoise CGTN, ou la russe RT. Elle constitue la 4^e langue d'internet.

Selon les mêmes sources, l'Afrique à elle seule constitue le plus gros bassin du déploiement du français avec 59,3% de locuteurs quotidiens, contrairement à toute l'Europe (berceau de la langue française) qui n'en compte que 33,4%. Au plan mondial, l'Afrique compte 47,7% de francophones, tandis que l'Europe n'en présente que 45,7%. Les raisons de cette forte concentration du français en Afrique reposent sur deux principales conditions, à savoir la très forte démographie et la forte scolarisation. Ainsi Lafage (1996 : 598), après l'avoir examinée, a estimé que la langue française est simplement adaptée aux besoins de l'expression d'une pensée africaine. Les perspectives qui en découlent, font état de ce que d'ici l'horizon 2070, toute la planète comptera entre 477 et 747 millions de francophones.

1.2.2. Degrés d'implication du français dans le quotidien des locuteurs

« La langue française est, sans contredit, la langue de création et d'innovation. Elle est à la fois langue juridique, langue d'enseignement, langue de partage de connaissance, langue de médiation et de recherche. » Par ces propos de Michaël Jean, le français s'affirme comme une langue de vie. Son statut privilégié par rapport à d'autres langues lui concède des influences énormes sur la vie des locuteurs. Tenez par exemple la question de voyage pour les pays francophones occidentaux comme la France, la Belgique... des tests et cours de langue française sont organisés et effectués par chaque potentiel voyageur. C'est l'une des conditions majeures, réussir aux tests de langue. Il en est de même pour le travail. Dans tous les pays où le français est langue officielle ou langue de travail ou encore langue dominante, le recrutement passe par la maîtrise ou du moins, la manipulation du français en tant outil d'échange. La langue devient par là un moyen, une voie pour la promotion sociale et un moyen d'intégration nationale. L'extrait ci-dessous en est une illustration :

8a. Je suis le fils de Mimboga, que vous connaissez aussi bien dans le village de Tomasi. Vous voyez bien que ce malheur, je ne l'ai pas voulu ; je l'ai encore moins cherché. Mes frères et mes sœurs, réfléchissez vous-même... Mes frères et sœurs...

Il parlait très correctement le dialecte local.

— Quoique souvent la langue lui fourchât. La foule s'était calmée ; elle l'écoutait ; elle le prit même en pitié finalement, surtout les paysans, les « villageois », qui avaient d'abord été les plus indignés. V.C. 64. 3.

9a. Et lui, il se demandait quand il s'en irait pour Fort-Nègre ; Bamila l'avait rejeté, Fort-Nègre au souvenir de Tanga, lui paraissait hostile. V.C. 224. 5

10a. Mais le marabout ne répondit pas, bien qu'Antoinette fût suspendue aux lèvres du vieil homme. B.B.N.B. 186. 19

Ces propos montrent la puissance de la langue en tant facteur de cohésion, d'intégration et d'acceptation d'autrui au sein d'une communauté autre que la sienne. En effet, les extraits ci-dessus font la promotion de la culture du narrateur à travers les noms des personnages et villages, l'art oratoire et la description des pratiques de sa culture, bref ses socioculturèmes.

Cette forte implication du français dans le quotidien des locuteurs participe de leur épanouissement. Situation au regard de laquelle Kouadio (2008 : 184) fera une analyse selon que,

« Aujourd'hui, aucune couche sociale n'échappe à l'emprise du français. Ainsi, les fonctionnaires et hauts cadres intellectuels communiquent entre eux en français, les ouvriers sur les chantiers, les petits employés qui forment la majorité du prolétariat urbain sont obligés de communiquer entre eux et leurs patrons en français qu'ils ne maîtrisent qu'imparfaitement. De même la jeunesse déscolarisée, les enfants de rue, etc. »

Le français impacte sur la société jusqu'aux couches les plus insoupçonnées et les plus vulnérables. Il est l'objet de prestige où ceux qui ne s'expriment pas en français sont la risée des autres, et considérés comme des villageois, comme des abrutis. C'est donc par elle que les cultures, us et coutumes des locuteurs francophones, sont véhiculés. C'est encore par elle que les pensées, les sentiments, les désirs... sont extériorisés. C'est enfin – sans prétendre évacuer la liste de ses pouvoirs – elle qui véhicule l'identité de chacun dans le

groupe et célèbrent les mariages intertribaux ou entre les ressortissants de deux pays francophones. Au Cameroun par exemple, où des centaines de langues locales cohabitent, c'est au français, malgré son statut de langue co-officielle, de fédérer les camerounais à former une communauté linguistique en vue de rendre la vie, mais surtout le vivre ensemble possible. Ce qui démontre à quel point les choses auraient été difficiles si ces langues dites étrangères et officielles n'existaient. Tous ces éléments situent la langue dans un processus que Calvet (2002 : 167) a appelé glottophagie⁴.

Cependant, il faudrait bien noter que la langue française subit, elle aussi, les effets de la société. Dans toutes les communautés où le français existe en présentiel avec d'autres langues, étrangères comme maternelles, il est victime de plusieurs phénomènes linguistiques que les locuteurs développent pour répondre efficacement à leurs besoins de communication. Il s'agit de l'appropriation du français que les locuteurs se font, ce qui donne lieu à la naissance des parlers hybrides, intermédiaires entre le français et les langues présentes. Cela aboutit, par exemple aux régionalismes. Un tel processus a été qualifié de dialectisation⁵ du français par Paul Zang-Zang (1991 : 19). Au regard du fossé qui y est creusé entre ces nouveaux parlers et le français standard, Mendo Ze (1986 : 67) s'était senti le devoir de nommer ce phénomène d'écart⁶. Ceci se fait au mépris des normes du français et est visible non seulement dans les parlers, mais aussi dans les écrits, au point qu'ils font l'objet des recherches scientifiques de haute envergure.

2. Le confluent des foyers d'influence : l'écriture

L'écriture est l'un des modes d'actualisation de la langue la plus prisée pour des raisons multiples que nous verrons dans cette partie. On peut d'ores et déjà comprendre sa position d'épicentre dans les rapports qu'elle entretient avec l'homme, la société et la langue. Alors que la langue, fût-elle française, représente l'homme dans son milieu, et reflète la société, l'écriture se situe au-dessus de la langue, en même temps qu'elle est dans la langue, parce que c'est elle qui concrétise la langue, la matérialise et l'orthographie. Elle est en cela l'expression tangible et conservable des extériorisations de l'homme et de la société, des possibilités qui lui sont offertes par la langue. L'écriture, à plus d'un titre, est le confluent du triangle des influences dans la mesure où, elle fixe la prononciation des mots (Lara, 1997) avec l'API⁷. Ce qui stabilise la langue pour l'amener dans l'histoire et les mœurs. C'est en elle qu'il y a une et une seule forme qui soit acceptée pour un mot que les gens non habitués à l'écriture ignorent, Bloomfield (1927). Mais aussi, l'écriture a servi historiquement et sert encore de nos jours à établir l'ensemble des normes qui régissent les usages de la langue. Ces actions de l'écriture, D. Olson (1994 : 263) les a regroupées sous le terme d'affiliation culturelle comme une des irréfutables influences de l'écriture. Observons à ce titre ces quelques extraits de Mongo Beti, tirés de *Trop de soleil tue l'amour*, qui montrent que l'écriture est la matérialisation de la langue et par conséquent le facteur qui

⁴ Calvet entend par glottophagie, le processus qui vise à asseoir la supériorité de la langue française, langue dominante, en discréditant les langues locales, langues dominées.

⁵ Zang-Zang désigne par dialectisation, la différenciation linguistique qui repose sur l'appropriation du français par les locuteurs camerounais qui en ont un outil de communication linguistique conforme aux structures des langues locales et aptes à répondre à leurs besoins de communication.

⁶ Mendo Zé pense que le phénomène d'écart est né de l'influence de la langue maternelle sur le français par le biais d'une traduction latérale de certaines tournures dialectales ou via la production d'un certain nombre d'incorrection, voire d'une certaine manière de parler typiquement africaine.

⁷ C'est l'abréviation de : Alphabet Phonétique International.

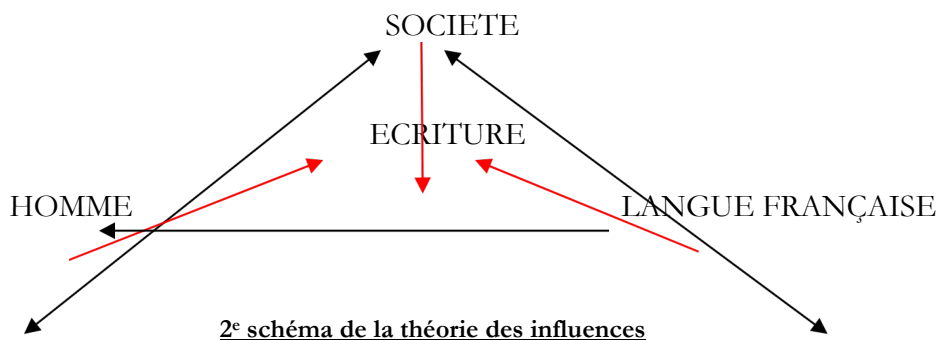
lie l'homme à la société à laquelle il appartient et à la langue qui sert de véhicule à ses pensées. L'écriture permet en outre, à ces propos de se conserver le plus longtemps possible et de garde surtout leur authenticité.

11a. Puis, ce fut la courbure de la hanche nue où glissait sa paume inlassablement. T.S.T.A. 98.1

12a. Pourtant, le bruit venait d'un endroit très proche, sans doute du rez-de-chaussée, à l'immeuble, à moins que ce ne fût du sous-sol. T.S.T.A.56.14

Par ailleurs, l'écriture trace la lisibilité sur la codification de la langue, elle est un moyen de conservation de la langue, des connaissances et un critère de validation des langues dans des territoires où plusieurs langues cohabitent. Autrement, une langue est exposée à la disparition lorsqu'elle ne possède pas d'écriture ou plus précisément de traces écrites. Au Cameroun par exemple, lorsqu'on voulait sélectionner des langues nationales, l'un des critères reposait sur l'existence d'un alphabet ou de ses traces écrites. Car aucun apprentissage d'une langue n'est possible sans écrits. Lorsque, l'oral, dans les variations lexicales, floue le sens ou la signification, il revient à l'écriture de rétablir la stabilité et de réparer les dommages de l'histoire. L'écriture est porteuse de l'identité des locuteurs d'une langue, elle est le manifeste de l'identité du sujet parlant, voire du sujet écrivain, Owono Zambo (2011 : 167).

L'écriture du français, très complexe, échappe à une bonne frange de ses locuteurs. Bien qu'elle comprenne l'alphabet, la langue française n'a rien d'aisé à l'orthographe à cause de nombreux règles, règlements et différences d'avec l'oral. En clair, tous les locuteurs du français, sont-ils intellectuellement aptes à produire des traces écrites de ce qu'ils parlent ? Le constat fait dans les marchés, les chantiers, les stades et au niveau des petits métiers par les sociolinguistes, révèle qu'ils parlent comme ils entendent parler autour d'eux, puisque le mode oral est privilégié dans les échanges quotidiens. Cette situation est loin d'être le seul apanage des locuteurs déscolarisés. L'influence de l'écriture en tant que confluent des foyers d'influences se mesure à sa fonction de dénominateur commun des foyers, chacun s'actualisant par l'écriture. Le schéma ci-dessous est une représentation synthétique des relations homme, société, langue française et écriture. Il met en relief la confluence de l'écriture.



En guise de bref commentaire, la position centrale et le sens des flèches rouges, traduisent la convergence des foyers d'influence vers l'écriture. Elle s'invite et s'impose dans la vie de chacune de ces entités.

Conclusion

En dernière analyse, les rapports Homme, société, langue française et écriture sont des rapports essentiels, indispensables, et de différentes influences selon les degrés. Ce sont des rapports caractérisés d'inséparabilité. Trois foyers d'influence s'affrontent : l'Homme, la société et la langue. Du moins, la langue, en tant que fait social, apparaît comme le catalyseur des influences. Elle déclenche les influences et s'affirme comme le dénominateur commun de ces foyers. L'intervention de l'écriture comme mode d'actualisation de la langue sonne comme le confluent des différents foyers des influences. Si la langue est le centre des foyers d'influence, l'écriture arrive comme le carrefour de tous, le dénominateur commun de ces foyers. L'écriture est non seulement le gage de la sécurité de la langue mais traduit aussi une communication élevée. Les relations entre ces éléments ne sont donc pas des rapports conflictuels, mais de complémentarité. Quoi qu'il en soit, cette influence que nous jugeons positive vise à asseoir la durabilité et l'enracinement profond de la langue française dans les mœurs et les pratiques quotidiennes des individus et des communautés.

BIBLIOGRAPHIE

- CALVET, Louis-Jean, (2002), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
- DASSI, (2013), *De la recherche diplômante en langue et sociocultures francophones, (à partir du Cameroun : un cas-éprouvette)*, Lincom Europa.
- DOROSZEWSKI, Witold, (1933), « Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique, Durkheim et Saussure », dans Pierre Janet et Georges Dumas, *Psychologie du langage. Journal de psychologie normale et pathologique*, Université de Lausanne, n°1-4, pp. 82-91,
- HOUIS, Maurice, (1971), *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, coll. Sup, Paris, PUF.
- JACQUOT, André, (1980), « A propos de la couverture arborée : note sur la relation entre langue, culture et société », dans *Cahiers O. R.S.T.O.M. sciences humaines*, IRD, France, vol XVII, n°3-4, pp. 311-313.
- KOUADIO, N'guessan Jérémie, (2008), « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à la l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », dans *Document pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°40-41, pp. 179-187.
- KOUAME KOIA, Jean-Martial, (2012), *La langue française dans tous les contours de la société Ivoirienne*, Québec, Université Laval, O.D.S.E.F.
- LAFAGE, Suzanne, (1996), « La Cote d'Ivoire, une appropriation nationale du français ? », dans D. ROBILLARD & M. BENIAMINO (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion.
- MARTINET, André, (1967), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Coll. U2
- MEILLET, Antoine, (1914), *Le problème de la parenté des langues*, Bologne, Zanichelli
- MENDO ZE, Gervais, (1982), *La prose romanesque de Ferdinand Oyono*, Thèse de Doctorat d'Etat, Bordeaux
- MONGO BETI, (1954), *Ville cruelle*, Paris, Présence Africaine.
- MONGO BETI, (1956), *Le Pauvre Christ de Bomba*, Paris, Présence africaine.
- MONGO BETI, (1999), *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard.
- MONGO BETI, (2000), *Brale-bas en noir et blanc*, Paris, Julliard.
- OIF, (2018), Organisation Internationale de la Francophonie, *La langue française dans le monde*, synthèse, Paris, Gallimard.

- OWONO ZAMBO, Claude Eric, (2011), « L'écrivain francophone au cœur de la problématique de la langue d'écriture », dans *Cahier du GRELCEF*, n°2, Textualisation des langues dans les écritures francophones, Norvège, Université de Bergen, pp. 167-183.
- PUECH, Christian, & RADZYNSKI, Annie, (1978), « La langue comme fait social : fonction d'une évidence », dans *Langage*, n°29, coll. Saussure et la linguistique saussurienne, Didier – Larousse, pp. 46-65.
- SAUSSURE, Ferdinand, (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- WALD, Paul, (2012), « La langue est fait social. Rapport entre la linguistique et la sociologie avant Saussure », dans *Langue et société*, n°142, éd. Maison des sciences, pp. 103-118.
- ZANG-ZANG, Paul, (1991), *Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun*, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Yaoundé, CUSP, p. 19.